

## deux-sèvres | l'événement

# Feu vert pour la reprise de CEPAM par ses salariés

Le tribunal de commerce a validé hier la reprise par ses salariés de la Compagnie européenne de produits pour l'agencement et le meuble.

Ils avaient bon espoir, et ils avaient raison. Le tribunal de commerce de Niort a accepté hier la reprise de CEPAM par ses salariés, sous la forme d'une société coopérative de production.

Cette menuiserie industrielle installée en bordure de nationale 11, à Mauzé-sur-le-Mignon, est en redressement judiciaire depuis l'été dernier. Depuis, le propriétaire espagnol n'a plus donné de nouvelles. Le groupe Herlobe, lui-même en difficulté, a de fait abandonné sa filiale, déficitaire depuis des années.

La décision du tribunal a été accueillie hier avec soulagement chez CEPAM. Mais chacun est bien conscient qu'il ne s'agit que d'une étape. La direction doit rencontrer rapidement le comité d'entreprise au sujet d'un nouveau plan de restructuration. Le projet de reprise prévoit le licenciement de 17 salariés sur 96, pour retrouver l'équilibre des comptes dans un an.

Au 1<sup>er</sup> janvier, 65 salariés de CEPAM seront donc les sociétaires de leur entreprise (lire par ailleurs). Parmi les sociétaires extérieurs, on compte



L'entreprise installée à Mauzé-sur-le-Mignon produit des plinthes, du lambris, des moulures et corniches distribuées dans les grandes enseignes de bricolage.

d'autres Scop, mais aussi des fournisseurs confiants.

Ce projet a bénéficié d'importants soutiens du conseil régional, qui a doublé le capital apporté par les salariés, et de la communauté d'agglomération de Niort, qui rachète les 22.000 m<sup>2</sup> de locaux industriels. Trois cadres, Christabelle Chollet, Vincent Grosselet et Eric Henry, prennent les commandes de cette entre-

prise « à reconstruire ». Gestion de proximité, réactivité, écoute du personnel devraient éviter les errements du passé. Des investissements limités mais mûrement réfléchis sont aussi programmés pour moderniser les chaînes vieillissantes et gagner de la rentabilité.

Malgré ses difficultés, CEPAM a maintenu sa production de plinthes, lambris, plans de tra-

vail et moulures. Les ateliers tournent à plein régime : ils alimentent les rayons de grandes enseignes de bricolage (10.000 références), ou produisent des pièces spécifiques sur commande. Deux à quatre semi-remorques sont chargées chaque jour pour livrer des clients présents dans la France entière.

Sébastien Kerouanton

## la phrase

« Je félicite les salariés de la CEPAM qui se sont démenés pour sauver l'entreprise et leurs emplois. »

La députée Delphine Batho s'est réjouie hier soir de la « validation du projet de Scop des salariés de la CEPAM, par le tribunal de commerce, assurant la reprise de l'entreprise. Ce sont 80 emplois qui vont être pérennisés. C'est une très bonne nouvelle pour notre territoire, alors que depuis le début de l'année la CEPAM, entreprise emblématique de Mauzé, était menacée de disparaître car elle avait été gérée en dépit du bon sens par le groupe espagnol Herlobe. Les salariés ont défendu avec beaucoup de professionnalisme et de pugnacité un projet crédible et solide. Ces efforts sont aujourd'hui récompensés et je leur souhaite toute la réussite économique qu'ils peuvent espérer ».

## ... “ C'est notre dernière chance ”

La survie de CEPAM repose d'abord sur l'engagement de 65 salariés, qui entrent dans le capital de l'entreprise. Par le biais des aides régionales et allègements de charges, chaque euro apporté par un salarié est multiplié par plus de deux.

Bruno, Noël et Laurent, magasiniers et préparateurs de commandes, sont de ces futurs sociétaires de CEPAM. Bruno, par exemple, a apporté 1.000 € de ses économies et en a emprunté 2.000 de plus, via l'union régionale des Scop. Une somme importante : comme ses collègues, son salaire ne dépasse guère le Smic, malgré dix ans d'ancienneté.

« Evidemment on y croit, expliquent-ils. Sinon, on n'aurait plus rien. On sait comment on travaille, on voit que le secteur du bricolage marche bien. Il y a du potentiel. Maintenant, l'entreprise sera mieux gérée. Et on va travailler pour nous. »

Ce projet de Scop, c'est surtout « notre dernière chance »,



Bruno Boinot, Noël Rossard et Laurent Leglatin, trois des 65 salariés futurs sociétaires.

poursuivent ces salariés passés au travers d'une succession de plans sociaux. « Si on se retrouve au chômage, on va où ? On était 300, on sera bientôt 80. Ce qui nous désole, c'est qu'il y aura encore des licenciements ».

Chacun a bien compris que la constitution de la Scop et le plan de restructuration immi-

nent sont deux choses bien distinctes : « Devenir sociétaire de la Scop n'est pas l'achat d'un droit à conserver son emploi », explique Christabelle Chollet, l'un des trois cadres porteurs du projet. Légalement, rien n'empêche en effet le licenciement d'un salarié prêt à entrer au capital de l'entreprise au 1<sup>er</sup> janvier.

## point chaud

### La méthode Scop

Le 1<sup>er</sup> janvier, CEPAM deviendra une Scop, Société coopérative de production, détenue par 65 de ses salariés et quelques sociétaires extérieurs. Un nouveau départ pour cette menuiserie industrielle, confrontée à des problèmes de rentabilité depuis des années. Malgré les plans sociaux menés par les propriétaires successifs. La Scop serait-elle le remède à l'étiollement du tissu industriel ? « Le statut juridique est une condition nécessaire, mais pas suffisante, explique Régis Tillay, directeur de l'union régionale Scop entreprises. Il faut d'abord bien analyser les causes des difficultés, le marché, vérifier si en interne une équipe solidaire, structurée et un leader sont prêts. » Ce projet d'entreprise, CEPAM l'a démontré, obtenant du tribunal de commerce le feu vert pour intégrer un mouvement coopératif très dynamique en région. Une centaine d'entreprises, deux fois plus qu'il y a dix ans, emploient 2.200 salariés. L'Insee montre qu'elles sont plus solides que les PME classiques, avec un « taux de survie » de 55 % à cinq ans, contre 50 % en moyenne.

## utile

La Nouvelle République  
> Niort. 10, place de la Comédie, BP 350, 79003 Niort Cedex. Tél. 05.49.77.27.77. Fax. 05.49.77.27.50. E-mail : nr.niort@nrco.fr  
> Bressuire. 6, rue Bujault, 79300. Tél. 05.49.72.90.00. Fax 05.49.65.38.84. E-mail : nr.bressuire@nrco.fr  
> Thouars. 61, rue de la Trémoille, BP 70, 79102 Cedex. Tél. 05.49.66.75.00. Fax 05.49.66.68.46. E-mail : nr.thouars@nrco.fr  
> Parthenay. 28, rue Jean-Jaurès, 79200. Tél. 05.49.95.04.10. Fax 05.49.64.53.52. E-mail : nr.parthenay@nrco.fr  
> Abonnements et portage. La ligne des abonnés 0.825.31.70.70.

Deux-Sèvres

Matin	Après-midi
3 °C	12 °C
20 km/h	55 km/h

METEO FRANCE  
Toujours un temps d'avance